



Académie de Volleyball  
Genève

## ASSEMBLEE GENERALE 2017 PROCES-VERBAL

Salle de réunion du Centre Sportif de la Queue d'Arve  
Mercredi 18 octobre 2017 – 19h30

---

### 1. 1. Accueil et appel des membres.

Eric METRAL (président) souhaite la bienvenue aux personnes présentes et annonce l'ouverture de l'assemblée générale ordinaire 2017 de l'AVGe à 19h35.

Les personnes suivantes ont signé la liste de présences.

#### Société membres :

1. AVULLY VBC	SCHIFFER Véronique, co-présidente MUSY Valérie, co-présidente : excusée
2. SVRG – SwissVolley Région Genève	GEORGIOU Michel
3. Chênois Genève Volley	MULLER Aurèle
4. Genève Volley	RUFFIEUX Sébastien, président
5. Lancy VBC	KÖLBIG Jolanda, présidente
6. Meyrin VBC	Excusé
7. PEPS VBC	BELLARDI Pierrot, président
8. Servette Star-Onex VBC	INFANTE Carl, président
9. VBC Ferney Prévessin	Non représenté
10. Vernier Volley	RUFFIEUX Nathalie, présidente
11. VJGS BEACH	MUSY Yvan

#### Membres du comité :

1. METRAL Eric, président	
2. SCHIFFER Eduardo, vice-président	Excusé
3. BERNARD Philippe, trésorier	
4. GEORGIOU Michel, membre	
5. RUFFIEUX Sébastien, membre	
6. SASTRE Vincent, membre	Excusé

#### Collaborateurs :

1. GOTHUEY Fabien	Excusé
2. von DÄNIKEN Jean-Jacques	
3. GRUEL Ludovic	Excusé
4. KURIK Kristjan	
5. PORCARELLI Clara	
6. REY Laurent	
7. SJÖSTRÖM Fredrik	Excusé
8. WARYNSKI Bastien	Excusé

#### Fiduciaire :

1. GARD Georges	
-----------------	--

Association des communes genevoises :

1. APOTHELOZ Thierry Excusé

Ville de Genève – Service des sports :

1. BONVIN Sybille Excusée

2. KANAAN Sami Excusé

Etat de Genève – Service cantonal des sports :

1. GODEAU Jérôme Excusé

2. MONNEY Ava Excusée

HUG – Cressy Santé :

1. GARD Suzanne

2. SCHINDLER Maximilian

Autres personnes :

1. AVENI Séverine

2. BENGUEREL Judith

3. BUELER Valérie

4. MILLA Marie

5. TABANDZELIC Nikola

Eric METRAL remercie plus particulièrement pour leurs présences : Mme. Suzanne GARD (physiothérapeute) et M. Maximilian SCHINDLER (médecin) qui sont les responsables des tests médico-sportifs effectués par les académiciens aux HUG – Cressy Santé. Il salue également M. Georges GARD qui a la charge d'effectuer le contrôle et la révision des comptes de l'AVGe.

## **2. Présentation des tests médicaux effectués par les HUG – Cressy Santé**

Eric METRAL cède la parole à Suzanne GARD qui effectue une présentation illustrée par une projection Powerpoint des tests médico-sportifs effectués en 2016 et en 2017. Elle effectue une comparaison des résultats obtenus après le passage de 2 séances à une année d'intervalle. Elle précise que les résultats individuels restent dans le domaine privé de l'académicien et qu'ils ne sont pas transmis à des tiers et que l'analyse présentée est d'un caractère général puisqu'elle concerne l'ensemble du groupe des académiciens.

En ce qui concerne les résultats des mesures anthropométriques :

- la masse et la taille des filles et garçons est inchangée.
- la masse grasseuse a légèrement diminué mais prudence avec ce constat car cette variation est peut-être liée au changement de l'appareil de mesure. Ce changement a peut-être légèrement influencé le résultat des mesures effectuées.

Le contenu des tests médicaux et physiques s'articule essentiellement sur les points suivants :

- Sauts :

La hauteur générale de saut est bonne et correspond aux attentes que l'on pourrait avoir pour des volleyeuses et volleyeurs (soit 44/53 cm pour les filles (basket) et 51 cm et plus pour les garçons). Il y a eu une amélioration en ce qui concerne la différence entre la jambe droite et la jambe gauche (cette différence a diminué entre 2016 et 2017) mais il s'agit d'un point qui doit encore être amélioré afin de la réduire encore.

- Stabilité

- Qualité du mouvement :

Peu de changements en ce qui concerne ce point voire même des résultats légèrement moins bons par rapport à la première série de mesure. Cela implique beaucoup d'instabilité au niveau de la cheville ce qui peut, à son tour, amener à des

problèmes au niveau des genoux et du dos. Il s'agit donc là également d'être attentif et de mettre en place des exercices conduisant à réduire cette instabilité. La cheville étant l'une des articulations la plus sollicitée dans le volleyball et étant soumise à des risques importants de blessure lors des atterrissages de sauts et des passages sous le filet.

- Epaules :  
Suzanne GARD relève 3 facteurs de risque concernant l'épaule :
  - Déficit de rotation interne
  - Rotateur externe relativement faible par rapport au rotateur interne
  - Mouvement anormal de l'omoplate.
- Gainage.  
En ce qui concerne le gainage, les filles et les garçons ont progressé entre 2016 et 2017 mais les résultats peuvent toutefois encore être améliorés.

Les actions prévues sont les suivantes :

- Visite des séances de condition physique et entretien avec les entraîneurs.
- Mise en place d'un programme de prévention pour les épaules.
- Mise en place d'un programme de stabilisation de la cheville.
- Création d'un registre des blessures afin d'optimiser le suivi médical.

Au niveau organisationnel, il devrait y avoir lors de la saison 2017-2018 :

- en début de saison : 1 visite médicale et 1 test.
- en fin de saison : 1 test.

Suzanne GARD rappelle que les objectifs fondamentaux de ce programme de tests sont les suivants :

- Déceler l'aptitude à pouvoir exercer une pratique sportive.
- Réduire le risque de blessures lié à la pratique.
- Augmenter les performances.

Eric METRAL remercie Suzanne GARD et Maximilian SCHINDLER pour le travail accompli, il se réjouit de la mise en place de cette collaboration nécessaire au suivi des athlètes de l'AVGe.

### **3. Approbation de l'ordre du jour.**

Eric METRAL annonce l'ouverture officielle de l'AGO 2017 de l'AVGe, Celle-ci délibère valablement puisqu'elle a été convoquée selon les statuts de l'AVGe et que le nombre de membres présents est suffisant, il est 19h50.

Aucune modification n'ayant été demandée, l'ordre du jour de l'AGO 2017 est accepté sans modifications. Cet ordre du jour figure dans la convocation qui a été adressée dans les délais aux membres (Pour mémoire : les membres de l'AVGe ne sont pas des personnes physiques mais des personnes morales (clubs, associations, ...). Il y a 9 membres présents sur 11.

## **2. Approbation du Procès-verbal de l'AGO 2016.**

Eric METRAL informe les personnes présentes que le PV de l'AGO du mercredi 12 octobre 2016 se trouve sur le site internet de l'AVGe ([www.avge.ch](http://www.avge.ch) → Documents) depuis plusieurs mois et demande si des modifications doivent être apportées à ce document. Aucune demande de modifications n'est formulée, le PV est accepté à l'unanimité des membres.

### **3. Rapports d'activités du comité et de l'entraîneur principal.**

#### **1. Rapport du comité (Eric METRAL).**

Eric METRAL précise que la cinquième saison de l'AVGe a débuté mais que cette AGO traite bien de la saison précédente et qu'il donnera quelques informations concernant la nouvelle saison par la suite (voir point 7).

Il indique donc que lors de sa quatrième année d'existence, L'AVGe a fonctionné avec un comité composé de 6 membres :

M. METRAL Eric, président  
M. SCHIFFER Eduardo, vice-président,  
M. BERNARD Philippe, trésorier,  
M. GEORGIU Michel, membre  
M. RUFFIEUX Sébastien, membre  
M. SASTRE Vincent, membre,

Au cours de la saison écoulée, ce comité s'est vu renforcé en cours de route par Pierrot BELLARDI qui a pris en charge avec compétences et efficacité le rôle de webmaster pour faire vivre le site internet de l'AVGe. Officiellement, Pierrot BELLARDI n'est donc pas membre du comité puisqu'il n'a pas été élu par les membres. Le comité s'est réuni à 3 reprises et a beaucoup échangé en utilisant les moyens électroniques. De plus, il y a eu l'AGO 2016, la séance porte ouverte (janvier 2017), les tests de sélection pour les nouveaux candidats, une rencontre avec Mme. Ava MONNEY et M. Jérôme GODEAU (Département de l'Instruction Publique, de la Culture et du Sport - Office Cantonal de la Culture et du Sport) concernant le développement de l'AVGe au niveau scolaire secondaire I (SEC I – cycle d'orientation), la réunion organisée par le DIP concernant l'avenir et le futur du Sport-Etudes (une nouvelle organisation est actuellement étudiée par le DIP et devrait entrer en vigueur, en principe, lors de la rentrée 2018-2019), des entretiens individuels avec le staff et bien d'autres actions encore. Il se félicite de cette activité nécessaire au fonctionnement et au développement de l'AVGe.

Il relève le plaisir qu'il a à diriger cette association. Les séances de comité se déroulent bien et cela dans un climat serein de confiance et de respect. Le staff administratif et celui des entraîneurs est compétent et efficace.

Eric METRAL indique que l'un des temps forts de la saison écoulée est toujours la rentrée avec la confection des horaires d'entraînements des jeunes qui est un véritable casse-tête. En effet, il est nécessaire de tenir compte des nombreux paramètres (horaire scolaire, lieu de scolarité et horaire d'entraînement en club) propres à chaque académicien. Laurent REY, entraîneur principal, doit ainsi agir avec finesse pour mettre sur pied ce planning des entraînements, sa tâche n'est pas facilitée par certains horaires scolaires qui ne sont vraiment pas adaptés à la pratique intensive du sport.

Lors de la saison 2016-2017, le staff des entraîneurs se composait de :

M. Laurent REY, entraîneur principal.  
M. Ludovic GRUEL, entraîneur.  
M. Kristjan KURIK, entraîneur.  
M. Bastien WARYNSKI, entraîneur.

Eric METRAL annonce qu'après 4 années d'activité soit depuis le début de l'AVGe, Bastien WARYNSKI quitte l'AVGe pour entrer dans le staff des entraîneurs de l'équipe de 1LN du Servette Star-Onex, il le remercie chaleureusement pour tout ce qu'il a apporté à l'AVGe durant ces années.

Remplacer Bastien WARYNSKI n'est pas une mince affaire ! Pour ce faire, il a été procédé à l'engagement de :

- M. Nick PTACHINSKI (ancien passeur de LNA) qui sera chargé de la direction d'un atelier de travail centré sur la passe.
- M. Fredrik SJÖSTRÖM (ancien joueur LNA, coach sportif) qui s'occupera plus spécifiquement de la préparation physique.

Au niveau administratif, il a été également procédé à un renforcement. Mlle. Clara PORCARELLI, active depuis août 2017, épaulera Jean-Jacques von DÄNIKEN pour faire face au travail grandissant généré par le fonctionnement et le développement de l'AVGe.

Eric METRAL se réjouit d'annoncer que les objectifs fixés pour la saison 2016-2017 par le comité ont été atteints :

- Mise en place complète du suivi médical (tests) pour les académiciens.
- Développement de l'AVGe auprès des plus jeunes par la préparation et la mise en place d'une activité pour les jeunes en scolarité obligatoire (SEC I) : voir également point 7.
- Agrandissement du comité : voir également point 8.
- Amélioration de la communication et de la visibilité (site internet, banderoles (Henry-Dunant, Racettes, Sous-Moulin, bus).
- Ouverture des entraînements (voir rapport de l'entraîneur principal).

## 2. Rapport de l'entraîneur principal (Laurent REY).

Laurent REY présente le bilan sportif de l'Académie pour la saison 2016-2017. L'effectif lors de la saison 2016-2017 était composé de 29 jeunes soit 16 académiciennes dont 3 nouvelles (N) et 13 académiciens dont 5 nouveaux (N).

Académiciennes 2016-2017 (16) :

BENGUI Nicola (N)	GUSCETTI Ewine	PATAKI Allissa
BENKLEY Emily (N)	INGRASSIA Tamara	PATAKI Celina
CHABOT Morgane	KAESER Evolena	RAUSS Lou
CORELLI Kalua	MANDEK Marina	SCHWITZGUEBEL Gabrielle
GARNIER Nicole	MECHE Clavie	SIMON Lucie (N)
GILLON Louise		

Académiciens 2016-2017 (13) :

CHABOT Ludovic (N)	JAKOB Loïc (N)	SCHIFFER Gaëtan
DUCHOSAL Cyrus	KAESER Nicolas	STEGER Anthony
EATON Kilian	RUFFIEUX Anthony	VUICHARD Romain
HASHEMI Sayed (N)	RUSCHETTA Elio (N)	YILMAZ Edouard (N)
INFANTE Pablo		

Environ **550** heures d'entraînement ont à nouveau été données de septembre à juin au Centre sportif du Bois des Frères ainsi qu'aux Collèges de Chavannes et de De Stael concernant le travail de condition physique. Quant aux camps, **70** heures de pratique se sont réparties de la manière suivante : 3 journées en octobre, 3 en février et 5 à Pâques sur Genève. Enfin pour clore l'année, fin juin un camp de beach-volleyball d'une durée de 3 jours a été mis en place à Martigny.

En tenant compte encore de l'Interligue (2 tours), cela représente une somme de **630** heures de travail au sein de l'Académie durant cette saison 2016-2017.

La structure de travail n'a guère évolué (détermination d'objectifs individuels d'apprentissage en début d'année, travail tout au long de la saison focalisé sur ceux-ci ; bilan en fin d'année). Il rappelle que la composante individuelle est extrêmement forte lors des entraînements puisque l'objectif n'est pas de mettre sur pied une équipe pour participer à une compétition régulière et que les disponibilités horaires des académiciens et les niveaux de pratique sont tellement différents qu'il n'est pas possible de procéder d'une autre manière.

Les singularités de cette année-ci ont été :

- Mise en place d'un atelier de passe avec Bastien WARYINSKI le mercredi sur une plage de 2 heures.
- Réflexion sur l'aspect mental du sport au travers d'une intervention de Nicolas VON BURG (coach mental depuis une vingtaine d'année) lors du camp de Pâques.
- Apport d'entraîneurs étrangers (Carlos CARRENO du Chênois Genève Volleyball et Laurent LAVAL du pôle France Boulouris) lors de ce même camp de Pâques.

Il précise que la compétition Interligue filles mise en place par Swissvolley (2 tournois durant l'année) s'essouffle quelque peu. Celle-ci concernait les plus jeunes des académiciennes. Ce levier pour intégrer les futures académiciennes risque de ne plus avoir de sens dans les années à venir puisque l'Académie élargit son offre de formation pour les élèves du CO dès cette année et que l'organisateur de cette compétition a cessé son activité.

Enfin, il a mis en place l'ouverture des entraînements aux formateurs du canton et cela sur deux plages : l'une un vendredi soir et l'autre sur un laps de temps plus élargi (camp de Pâques). L'idée de base étant de présenter la philosophie d'entraînement pratiquée à l'AVGe et de partager sur le terrain les convictions et les pratiques des entraîneurs de l'AVGe. Cette initiative a bien été perçue par les différents entraîneurs régionaux qui se sont présentés lors de ces temps forts.

En ce qui concerne l'avenir :

### **Réorientation et implantation des académiciens/nes dans les championnats en vue de la saison 2017-2018 :**

GARNIER Nicole, KAESER Evolena, PATAKI Allissa, RAUSS Lou, SCHWITZGUEBEL Gabrielle ainsi que HASHEMI Sayed, KAESER Nicolas et STEGER Anthony quittent l'Académie.

GILLON Louise et GUSCETTI Ewine poursuivent leur expérience en LNB (GEV) et seront accompagnées par MECHE Clavie (entraînement en LNB et joueuse en 1LN GEV).

Deux autres joueuses de l'Académie (BENGUI Nicola et SIMON Lucie) intégreront quant à elles la 1LN du GEV.

BENKLEY Emily, CHABOT Morgane, CORELLI Kalua, MANDEK Marina, PATAKI Celina feront partie du cadre de la 1<sup>ère</sup> ligue à SSO VBC.

INGRASSIA Tamara sera intégrée une fois remise complètement de son opération dans le contingent de 1<sup>ère</sup> ligue de SSO VBC.

Du côté des garçons, CHABOT Ludovic, EATON Kilian, INFANTE Pablo, RUFFIEUX Anthony, SCHIFFER Gaëtan et VUICHARD Romain sont intégrés dans le contingent élargi de l'équipe de SSO VBC en LNB.

DUCHOSAL Cyrus jouera en 1LN au Chênois Genève Volley.

JAKOB Loïc et YILMAZ Edouard joueront en 2<sup>ème</sup> ligue à SSO VBC.

RUSCHETTA Elio a décidé de souffler un peu et s'est retiré de l'Académie en septembre 2017.

L'AVGe accueille 9 nouvelles académiciennes pour cette nouvelle saison.

Laurent REY réaffirme l'importance du regard médical apporté par la collaboration avec Cressy Santé. Les tests permettent ainsi d'améliorer et de cibler le travail physique qui doit accompagner les autres composantes (technique et tactique) de la formation de ces jeunes.

En ce qui concerne le contenu des séances d'entraînements, le travail réalisé est très individualisé en fonction des présences, des niveaux de jeu individuel et des potentiels, il s'agit presque d'entraînement individuel au sein d'un groupe. Il relève ainsi que les académiciens se répartissent dans les catégories de jeu suivantes (LNB : quelques académiciens, 1LN : une majorité d'académiciens et 2LR : quelques académiciens). Là également, il faut tenir compte de l'âge, les académiciens les plus âgés étant évidemment dans la plupart des cas ceux qui évoluent dans les équipes de plus haut niveau de jeu.

A la question de Carl INFANTE concernant l'apport des entraîneurs étrangers (camp de Pâques 2017), Laurent REY indique que l'intérêt est d'apporter des variations dans les processus d'apprentissage, ce qui peut permettre de mieux comprendre et assimiler. Plus généralement, cela permet également de voir fonctionner d'autres coachs et de se remettre ainsi également en question en tant qu'entraîneur. Il donne l'exemple d'une demande spécifique de Laurent LAVAL lors d'un exercice concernant une passeuse et une attaquante. Si l'attaquante n'appelle pas le ballon avant la passe, la passeuse bloque le ballon et interrompt ainsi l'exercice (ce petit exemple servant à illustrer l'importance de la communication sur le terrain).

Kristjan KURIK précise que les camps se sont déroulés à Genève pour le volleyball indoor et à Martigny pour le camp de beachvolley.

Eric METRAL remercie les collaborateurs pour leur engagement et le travail accompli au cours de la saison écoulée :

Jean-Jacques von DÄNIKEN – administrateur

Fabien GOTHUEY – masseur

Laurent REY – entraîneur TA

Ludovic GRUEL – entraîneur TA

Kristjan KURIK – entraîneur TA

Bastien WARYNSKI – entraîneur TC

#### **4. Présentation des comptes de la saison 2016-2017.**

Philippe BERNARD indique que les comptes de la saison 2016-2017 sont à jour et ont été contrôlés par une société extérieure (voir ci-dessous : rapport de l'organe de révision au point 5).

L'exercice 2016-2017 se termine sur un bénéfice de CHF 28'823.-. Cet excellent résultat contribue à l'augmentation du cash-flow mais celui-ci reste dans les limites acceptables pour une association à but non lucratif subventionnée qui emploie du personnel (voir également point 9).

Philippe BERNARD précise cependant qu'il faut s'attendre à des changements importants sur le plan financier pour la prochaine saison puisque la subvention donnée par SwissVolley concernant la promotion des espoirs (mise en place par J+S) disparaîtra.

Les activités de l'AVGe devront ainsi être annoncées à J+S de manière traditionnelle (GU 1 : Groupe d'Utilisateurs 1) et, du coup, le montant de cette subvention sera nettement plus bas (- 50% annoncé) puisque moins bien rémunéré que l'ancien système de la promotion des espoirs.

## **5. Rapport de l'organe de révision**

M Georges GARD de la fiduciaire g&p audit Sàrl effectue la lecture de son rapport concernant la révision des comptes de l'AVGe. Il précise que cette révision a été faite selon les nouvelles normes en vigueur pour la révision ce qui signifie « qu'ils ne sont pas faux » !

## **6. Approbation des rapports et des comptes.**

Les rapports du comité (Eric METRAL) et du responsable sportif de l'AVGe (Laurent REY) sont approuvés à l'unanimité.

Les comptes (Philippe BERNARD) sont également adoptés à l'unanimité.

## **7. Présentation de la saison 2017-2018.**

Eric METRAL présente ensuite la saison 2017-2018. Après une inauguration ayant concerné les filles puis, par la suite, un développement destiné aux garçons, l'AVGe étendra son activité vers les plus jeunes. C'est ainsi qu'une activité concernant les filles et les garçons actuellement au niveau de la fin de la scolarité obligatoire (SEC I), soit le cycle d'orientation, débute en automne 2017.

Un entraînement hebdomadaire est prévu le mercredi après-midi de 14h00 à 16h00 dans la salle du Pavillon Doré (Ecole des Croupettes). Ce sont 24 jeunes qui ont fait part de leur intérêt pour cette activité et qui se sont inscrits pour les tests de sélection.

A l'issue de 2 séances de sélection, 14 jeunes ont été retenus pour participer à ces entraînements. A noter que 3 jeunes filles supplémentaires participeront à l'un des entraînements du groupe plus âgé (SEC II) afin de leur offrir le meilleur encadrement possible en fonction de leur niveau actuel de compétence. C'est une bonne nouvelle puisque ce développement en direction des groupes d'âge plus jeunes va dans la direction demandée par SwissVolley depuis quelques saisons.

Cette activité sera encadrée par :

Ludovic GRUEL (entraîneur)

Claudia NDEBELE (aide-entraîneur (joueuse LNB Genève Volley)

Fredrik SJÖSTRÖM (entraîneur physique) qui sera chargé du travail de prévention des blessures et de soutien à une augmentation de la charge d'entraînement.

Eric METRAL relève que les exigences imposées par SwissVolley concernant le passage du test PISTE sont la source d'un travail administratif et organisationnel très important. Le passage et la réussite de ce test est une condition nécessaire pour l'obtention d'une Talent Card décernée par SwissOlympic. Les plus jeunes de l'AVGe (2001, 2002, 2003) se sont rendus à Lucerne pour effectuer le test alors que les plus âgés (1998, 1999, 2000) effectueront celui-ci à Genève le dimanche 22 octobre (Henry-Dunant).

Sébastien RUFFIEUX précise qu'il est possible, dans un avenir proche, que l'accès à l'Académie soit soumis à la possession par le candidat d'une Talent Card.

Eric METRAL explique que l'obtention d'une telle carte dépend d'un grand nombre de facteurs mais qu'en raison d'une diminution du nombre total de cartes à disposition, les critères d'obtention ont été relevés. D'autre part, la pondération de ces critères a été revue



et c'est ainsi que la taille de l'athlète ainsi que celle de ses parents a pris une importance encore plus grande dans le calcul final des points conduisant à l'attribution de la carte.

Il précise qu'on a le droit de ne pas être d'accord avec ce mode de faire mais que si l'on veut pouvoir corriger et critiquer ce système en vue d'une amélioration, il faut en faire partie et qu'il ne peut pas être possible de boycotter le test PISTE.

Jean-Jacques von DÄNIKEN indique que ces Talent Cards servent de référence pour les autorités pour évaluer le fonctionnement des associations sportives subventionnées. Il donne l'exemple d'une utilisation importante de cette carte : un jeune habitant la commune A va suivre sa scolarité dans une commune B pour pouvoir appartenir à une Talent School (Académie) située sur la commune B. A ce moment-là, les autorités de la commune B vont demander à ses parents de payer ses frais d'écolage puisqu'il ne réside pas sur le sol de cette commune. La possession de la Talent Card pourra théoriquement permettre une réciprocité entre ces 2 communes et les frais d'écolage ne seront pas exigés. Fort heureusement, cette situation n'existe pas à Genève !

Eric METRAL présente l'acquisition d'un véhicule par l'AVGe. En ce qui concerne cet achat, le montant total de la facture sera réparti sur 3 saisons. Cette voiture permettant le déplacement de 9 personnes a été décorée aux couleurs de l'AVGe par l'entreprise Carlit. Elle sera mise à la disposition des membres (clubs) pour une somme de CHF 100.- par jour + plein de carburant. Les réservations seront à effectuer auprès de Clara PORCARELLI.

Pour la saison 2017-2018, le staff technique sera le suivant :

Entraîneur responsable des deux sections : Laurent REY.

Entraîneurs : Laurent REY, Ludovic GRUEL, Kristjan KURIK et Nick PTACHINSKI.

Aide-entraîneurs : Nicole HESS, Claudia NDEBELE.

Organisation des camps : Kristjan KURIK.

Responsable condition physique : Fredrik SJÖSTRÖM.

Massage et soins : Fabien GOTHUEY.

Pour la saison 2017-2018, le staff administratif sera le suivant :

Secrétaire : Clara PORCARELLI.

Administrateur : Jean-Jacques von DÄNIKEN.

## **8. Election du président et du comité.**

Démission :

Eric METRAL annonce la démission de Vincent SASTRE. Il le remercie pour tout le travail effectué au sein du comité et l'énergie déployée pour mettre sur pied et développer l'AVGe puisque Vincent SASTRE était présent au comité depuis le début de cette aventure. Un énorme MERCI !

Admissions :

Eric METRAL présente les candidats à l'admission au comité de l'AVGe et qui sont toutes présentes. Il s'agit de Mmes. Séverine AVENI, Valérie BUELER, Marie MILLA et Mrs. Pierrot BELLARDI et Nikola TABANDZELIC. Ces personnes se présentent en quelques mots.

Eric METRAL se félicite de l'arrivée de ces nouvelles personnes qui pourront apporter un nouveau regard tout en venant compléter et épauler le comité actuel. Les cinq membres restants du comité se représentent pour une nouvelle saison. Il propose d'élire en bloc ce nouveau comité composé de 10 membres. L'élection est effectuée par acclamation et donc à l'unanimité.

Pour la saison 2017-2018, le comité de l'AVGe sera donc composé des personnes suivantes :

1. METRAL Eric, président
2. SCHIFFER Eduardo, vice-président
3. BERNARD Philippe, trésorier
4. AVENI Séverine, membre
5. BUELER Valérie, membre
6. MILLA Marie, membre
7. BELLARDI Pierrot, membre et webmaster
8. GEORGIU Michel, membre
9. RUFFIEUX Sébastien, membre
10. TABANDZELIC Nikola, membre

## **9. Approbation de la cotisation annuelle, du forfait annuel et du budget 2018-2019.**

Philippe BERNARD présente le budget de la saison 2018-2019. Il indique que le montant de la cotisation (clubs membres) et du forfait annuel (académiciennes et académiciens) restera inchangé, soit :

- Cotisation : CHF 250.-
- Forfait : CHF 1'000.- (Académiciens SEC II)
- Forfait : CHF 250.- (Académiciens SEC I)

Philippe BERNARD précise encore que certaines charges vont probablement augmenter en raison du développement de l'AVGe (activité pour le SEC I), des tests médicaux et des frais engendrés par l'achat du véhicule mais que la situation financière est actuellement très saine et qu'elle devrait permettre d'absorber ces dépenses.

Eric METRAL fait le constat que l'AVGe parvient toutefois à développer encore son offre auprès des jeunes tout en conservant le même subventionnement de la part des différentes autorités tout en relevant qu'il s'agit là, et de loin, la principale source de financement de l'AVGe. Il rappelle que l'AVGe doit pouvoir montrer que son fonctionnement ne doit pas uniquement dépendre des subventions et qu'elle doit trouver également d'autres sources de financement.

Georges GARD décrit les nouvelles règles de subventionnement des associations à but non lucratif définies par la Ville de Genève et qui sont dorénavant appliquées. Les fonds propres d'une association ne peuvent pas excéder 1/4 des charges de l'année. Cette limite passe cependant à 1/2 si l'association emploie des salariés. L'objectif de cette réglementation est d'éviter que les associations ne thésaurisent au cours des années et se retrouvent avec un « trésor ».

La cotisation annuelle, le forfait annuel et le budget 2018-2019 sont approuvés à l'unanimité.

## **10. Confirmation d'admission de nouveaux membres.**

Il n'y a pas de démission ni de demande d'admission de nouveaux membres. La liste de ces membres reste donc inchangée (v. page 1).

## **11. Propositions individuelles.**

Eric METRAL indique qu'aucune proposition individuelle ne lui a été adressée dans le délai indiqué par la convocation à l'AGO, celui-ci était fixé au 4.10.2017.

## 12. Informations diverses et clôture de l'assemblée.

Questions diverses :

- 1) Nathalie RUFFIEUX demande s'il serait envisageable d'acquérir de nouveaux maillots d'entraînement pour les garçons. En effet, ceux-ci ont quelque peu mal vieillis (effacement). Eric METRAL précise qu'il est envisageable de répondre favorablement à cette demande et qu'une commande sera passée prochainement.
- 2) Carl INFANTE s'interroge sur le coût des tests médicaux et leur prise en charge. Philippe BERNARD précise que les facturations sont individuelles et que ces frais ont été pris en charge par l'AVGe mais que ce mode de faire sera modifié dans l'avenir et que l'on pourra transmettre le justificatif des frais auprès des assurances-maladie pour remboursement.

Eric METRAL remercie toutes les personnes qui œuvrent au bon fonctionnement de l'AVGe (membres du comité, collaborateur et entraîneurs) ainsi que les diverses entités (clubs membres, organes faïtiers (SwissVolley et SwissVolley Région Genève), autorités (Canton de Genève, Ville de Genève et Association des communes genevoises), partenaires (Geneva Business School et son directeur M. Dean GACEM, Max MEIER Volleyball Management) pour leur soutien et leur aide.

Eric METRAL déclare l'assemblée générale ordinaire 2017 close et invite l'assemblée pour un verre de l'amitié.

L'assemblée est close à 20h50.

Pour le procès-verbal : Jean-Jacques von DÄNIKEN (25.10.2017)